



# De l'espace nomade à l'espace mobile en passant par l'espace du contrat

Denis Retraillé

## ► To cite this version:

Denis Retraillé. De l'espace nomade à l'espace mobile en passant par l'espace du contrat. 2010.  
halshs-00679163

**HAL Id: halshs-00679163**

**<https://shs.hal.science/halshs-00679163>**

Preprint submitted on 14 Mar 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De l'espace nomade à l'espace mobile en passant par l'espace du contrat

## Une expérience théorique

Denis Retaillé

ADES-CNRS-Université de Bordeaux

Les nomades envahissent le Monde mais ce ne sont plus ceux d'Ibn Khladoun pas plus que ceux de Hegel. Les deux philosophies de l'histoire, cyclique du premier, linéaire du second prenaient les termes au sens propre. Or les nomades d'aujourd'hui ne sont que métaphoriques le plus souvent, et Jean Loup Amselle, dans un article récent du Monde (le journal), dénonçait cette manie post-moderne et post-soixante-huitarde de rendre jolie et libre la vie par "révolution"(Amselle, 2010, 2011). Pourtant, il s'impose que la mobilité actuelle transforme les représentations de l'espace. Je propose alors qu'il est nécessaire d'aller plus loin que cette apparence sur laquelle s'appuie la métaphore pour en chercher les fondements qui ne sont pas nouveaux quant à eux.

Sans revenir sur un texte déjà ancien (Retaillé, 1998), je voudrais aborder, ici, quelques leçons du nomadisme, utiles à la compréhension du monde contemporain dont l'espace est mobile. Je laisserai donc de côté à la fois la figure essentialisée "**du**" nomade et celle métaphorique du "**nomade**" pour me consacrer à l'examen des formes de l'espace (aux géographies si l'on veut) renvoyant elles-mêmes à ce que Henri Lefebvre (1974) nommait espace des représentations.

Les géographes ne se sont pas majoritairement saisis de ce concept qui pouvait mettre en cause leur hégémonie dans un savoir faire cartographique de plus en plus resserré autour de techniques sémiologiques qui en forment le socle positiviste. On peut même penser que c'est tout l'ordre du fixe, du localisé voire de l'ancré, avec la surface terrestre comme référence (la géographie tout entière autrement dit) qui peut être atteint par la prise en compte d'autres systèmes de référence que le monde terraqué ou le support neutre d'enregistrement. La géographie a toujours été une science de sédentaires et le système des lieux a toujours été attaché aux sites et situations qui doivent en déterminer les vocations. La géographie comme l'écriture vis-à-vis de l'oralité par analogie, marque ainsi le passage du nomadisme à la sédentarité, la fin d'une pré-géographie<sup>1</sup> de la mobilité pour une géographie des établissements humains. Le nomadisme a été, depuis lors, toujours rejeté dans une sorte de préhistoire, un héritage repoussé aux marges de l'écoumène.

Cette opposition fondamentale de la mobilité et de la sédentarité structure les savoirs au point que la conscience de cette donne est effacée. Pourtant, elle est bien présente, non seulement dans l'opposition "**du**" nomade et "**du**" paysan, mais aussi du marin et du terrien, du commerçant et du producteur, de la ville et de la campagne... Par là nous pourrions retrouver les "nomades" métaphoriques tellement attachés aux territoires de leurs privilèges. C'est cette histoire d'une inversion paradoxale que je voudrais conter en vérité, comme elle m'a été transmise par quelques nomades plus guère mobiles de l'Est du Niger où j'étais aller désapprendre la géographie de mon académie entre 1976 et 1987. La reconstruction a pris beaucoup plus de temps, presque trois décennies maintenant.

La clé est dans le mouvement doublé du pouvoir. Dans l'ordre sédentaire, le pouvoir tient au contrôle du mouvement ; dans l'ordre nomade (ou mobile aujourd'hui), le pouvoir est dans la capacité à dépasser les limites ou à les négliger. Cette capacité « mobilière » est inégalement partagée, soit qu'elle est inscrite dans l'ordre social institutionnalisé, soit qu'elle est fonction du

---

<sup>1</sup> Celle-là même que j'appelle « géographie spontanée », y compris et surtout concernant la géographie qui se fait dans l'instant.

capital économique. Mais il est toujours possible de passer outre ces contraintes et de choisir l'*exit option* qui suppose aussi une forme de pouvoir supérieur qu'expriment la liberté et la volonté. Pour une théorie de l'espace mobile, nous parlerons plus généralement de maîtrise de la distance, sachant que la distance ne s'inscrit pas dans une seule "métrique". Contre cela survit la fiction que les identités collectives sont attachées à un territoire médiateur, une circonscription qui permet d'annuler les distances dans la seule métrique topographique : le territoire devient un lieu par agrégation même si les territorialités sont plus subtiles. L'axiomatique géographique qui doit beaucoup à la géométrie euclidienne, mérite alors un nouvel examen. Ce sera l'objet du dernier point de ce cours texte avec l'exposé des principes qui président à l'observation de l'espace mobile, le changement d'axiomatique exigeant le passage d'un espace de représentation à un autre. Ce à quoi, justement, la compréhension de l'espace nomade a contribué.

Avant cela, déterminer ce qui est premier du mouvement ou du cloisonnement dans la formation de l'espace des sociétés a pu être une formulation simple du problème à traiter (Gottmann, 1952), désignant déjà l'espace des représentations comme l'objet même de l'interrogation. Dans ce qui suit, il ne s'agit donc pas de placer les faits dans un cadre ou dans un autre mais de prendre pour faits les cadres eux-mêmes, imposés comme condition de l'existence des observations. Cela signifie bien passer des représentations de l'espace à l'espace des représentations et à leur confrontation. Cela dit de manière très abstraite. Qu'en est-il "en vrai" ?

En vrai, il s'agit presque simplement de déterminer la nature d'un lieu, de tous les lieux, à savoir s'ils sont toujours déjà là, inscrits dans leur site ou si, comme localités, ils sont le résultat d'une accumulation historique enregistrée en mémoire et patrimonialisée ; ou si, encore, ils ne sont que de l'événement plus ou moins fréquemment renouvelé. Les lieux sont-ils des faits donnés ? Sont-ils des objets localisés négociés dans l'inégalité des négociateurs ? Sont-ils des circonstances de production d'une unité, même éphémère, dont les caractères sont toujours à retracer ? Selon les réponses à ces questions, il faudra admettre l'existence de principes différents dans la simple description de la terre et surtout de ce qui est dessus. A ce moment peut commencer la restitution de l'expérience sahéenne d'un géographe et celle d'une progression théorique allant jusqu'au traitement de l'espace de la mondialisation. Trois étapes ont été ménagées de l'espace nomade à l'espace du contrat (social) et à l'espace mobile. Le conte qui suit retrace un parcours théorique avec l'espace comme problème et non comme objet de certitude portant les « repères » de ce qui doit être identifié. Ce qui explique la reprise de l'axiomatique de base : l'espace est différencié ; en un lieu il ne peut y avoir qu'une seule chose ; deux lieux sont nécessairement espacés. Ces propositions peuvent ne pas être acceptables aussi facilement que le bon sens veut l'imposer. Partons à la découverte d'une alternative.

## **1. Le contact des pasteurs nomades et des paysans sédentaires**

Alors que la géographie classique largement pratiquée en "cabinet" par la compilation des récits de voyageurs, d'explorateurs ou de conquérants, au mieux ceux de "correspondants", avait organisé abstraitement son tableau de l'occupation humaine de la terre en s'appuyant sur de grands principes comme les unités continentales (civilisations) et les zones latitudinales (climats), les réalités décrites n'ont jamais parfaitement rempli les cases établies. C'est au point que la géographie a pu passer pour un exercice de recension des exceptions locales, et ses spécialités correspondre aux limites idiographiques. L'exercice du terrain permettait d'en rendre compte objectivement, de plain pied avec la réalité. Rien n'était jamais pareil sauf qu'il fallait faire entrer le tout dans un seul schéma général.

Les deux catégories nomade et sédentaire sont particulièrement illustratives. Ce sont des types idéaux qui répondent à la fois au besoin d'une gradation dans l'évolution humaine et à celui d'une structuration analogique de la surface terrestre. Ainsi les régions du monde sont-elles comme des

régions de l'histoire, les limites qui les séparent étant considérées comme les plus significatives dans la définition de l'écoumène. Elles précèdent la limite ville-campagne qui est de même niveau. Dans le temps, la sédentarisation et le passage à l'agriculture, la révolution industrielle ou aujourd'hui la révolution numérique pourraient être des équivalents. Evidemment cette structuration a été produite en Europe ou dans ses prolongements avec une prétention à l'universel qui fait problème.

Nous avons tous admis comment la « sédentarisation » avait répondu à l'impératif évolutionniste. Tout allait bien, même si la dite sédentarisation manifestait une rupture parfois dramatique. La « science normale » y trouvait son compte, la sédentarité étant l'état normal de l'habiter. Autrement dit, la limite tant recherchée pouvait être mobile comme un front de progrès jusqu'à faire disparaître le nomadisme et son espace. Elle le fut, mais pour des raisons beaucoup plus complexes que le « simple » arrêt du mouvement (désormais sous contrôle !) au point qu'il est possible de se demander si l'observation d'une sédentarisation n'est pas l'effet de l'outil de classement (comme pour la ville et sa limite statistique ou morphologique). Mais les seules circulations caravanières ou pastorales suffisent-elles à désigner le nomadisme évacuant la complexité sociale des rangs et des activités complémentaires (A. Bourgeot, 1995, 1999). Je suis enclin à penser que la « sédentarisation » est une thématique commode pouvant s'inscrire dans le naturalisme et l'évolutionnisme de la classification en genres de vie mais rend mal compte d'une réalité plus profonde. Je laisse là la question en suspens en y ajoutant que l'espace de référence qui permet de classer n'est peut-être pas seulement une surface d'enregistrement comme le laisse croire la pratique cartographique, mais une dimension même de l'identité sociale et culturelle, politique. Là-dessus je reviendrai aussi après avoir livré quelques clés.

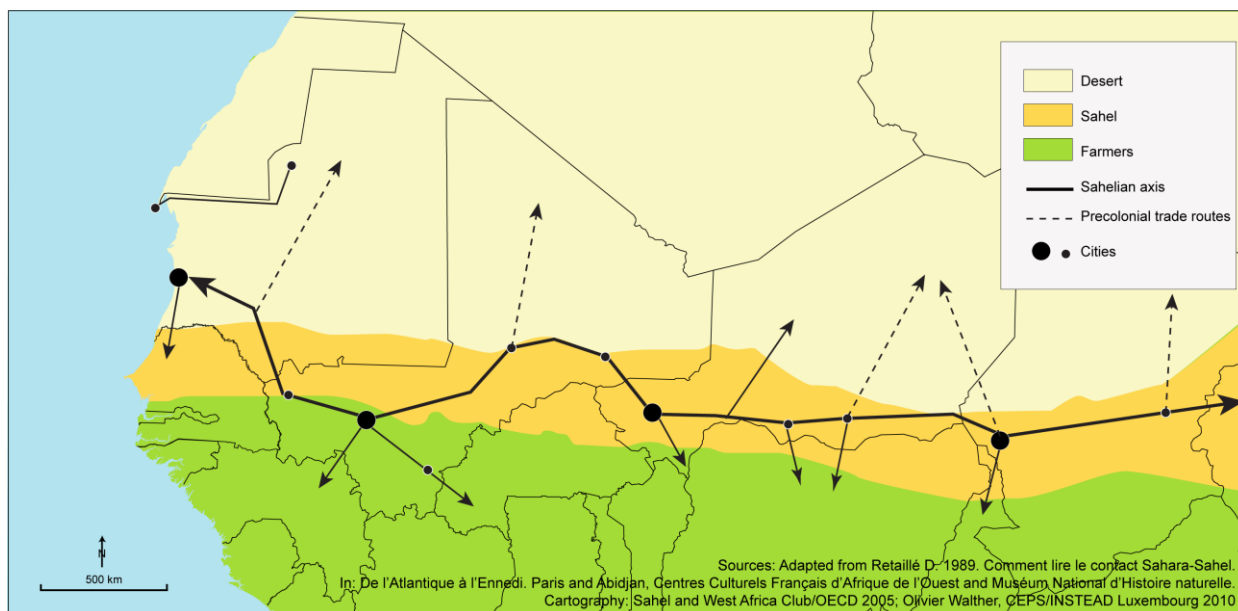
Si la « sédentarisation » a été un véritable slogan en réponse à la sécheresse sahélienne des années soixante-dix, une autre observation pouvait être conduite au contact des pasteurs et des paysans, puisque là s'enregistrait à la fois le déplacement de la limite de l'écoumène et l'actualité de l'évolution nécessaire des « genres de vie » pour échapper à la contrainte mortelle. Pourtant rien n'était moins sûr que la sédentarisation et le passage à l'agriculture comme le montre la suite.

C'est sur ce thème, plus précisément, que je voudrais entamer mon témoignage d'expérience théorique. En reprenant la problématique fixée par J. Gallais, au Gourma malien (1975), j'allais tenter de reproduire l'expérience en m'installant pour circuler autour du plateau du Koutous dans l'est nigérien vers lequel convergeaient des axes de circulation pastorale et caravanière touareg, toubbou, peul, le piémont du plateau en question étant peuplé de « paysans » kanuri. Un vrai laboratoire, un cas d'école. C'était en 1976-78 pour le début, 1987 pour la fin de la première étape de recherche. En allant très vite, il en ressortit, pour moi du moins, que le contact nomades/sédentaires ne pouvait se tracer comme une ligne, d'abord et très techniquement pour des raisons d'échelle de représentation. Les fractales qui faisaient leur apparition en géographie via l'analyse spatiale n'y changeaient rien. La forme (spatiale) ne pouvait rendre compte des dispositifs sociaux (et culturels) réglés lieu par lieu. Ce qui, je ne le savais pas encore, permettait d'avancer une définition du lieu différente de celle de son site. Autrement dit, le contact nomades/sédentaires n'avait pas grand-chose à voir avec une quelconque limite écouménale qui aurait dû suivre, ici, le tracé des isohyètes parallèles aux parallèles. Cette limite, si on l'admettait avait beaucoup bougé et ce n'était pas la première fois (Retaillé, 1989 repris 2011).

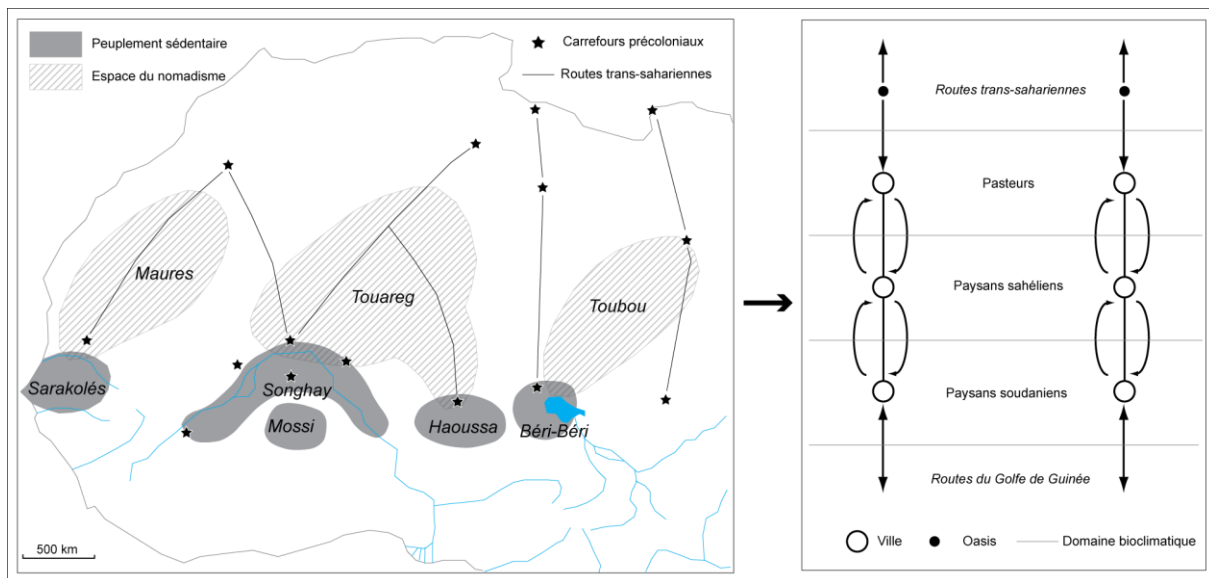
Selon les circonstances que l'on pourra dire climatiques parce que c'était dominant à l'époque, mais les circonstances politiques et économiques jouent de la même manière me semble-t-il, il est possible d'enregistrer un mouvement général zonal de remontée vers le nord de la rencontre sahélienne dans des conditions favorables à l'agriculture et, au contraire de descente vers le sud

dans le cas inverse. Déjà le contact est mobile on le notera. Mais du fait de l'incertitude bien connue de tous, la remontée sédentaire et paysanne ne se fixe pas dans l'étendue zonale mais autour de « sites » qui permettent de limiter le risque aussi bien climatique que politique ou économique : les vallées des fleuves ou les fonds plus régulièrement humides, y compris les lacs et mares, les piémonts des massifs et aussi les villes. Ainsi des noyaux « sédentaires » distants les uns des autres peuvent-ils s'établir sur la plus longue durée que celle des phases alternées. Ainsi, aussi les aires intercalaires, peuvent-elles être préservées pour une exploitation pastorale assez loin au sud, en « milieu sédentaire », la généralisation n'étant pas très juste par un saut trop brutal d'échelle. Le contact n'est pas un évitement ou une prise de position avec le projet de conquêtes plus ou moins obsidionales de sédentaires ou, à l'inverse, la constitution de réserves d'espaces libres par les pasteurs nomades. C'est autour des sites qui ne sont pas seulement accrochés à ces dispositions particulières, mais aussi au long des grandes voies de mobilité qu'il se produit, même si pour un temps c'est plus au nord ou plus au sud, peu importe. La même rencontre peut se produire indifféremment, ou presque, tout au long de ses lignes majeures qui sont disposées selon les méridiens et plus récemment au long de la route « latérale » qui court de l'Atlantique au Tchad et au-delà, frisant d'autres types de frontières, géopolitiques celles-là. On remarquera, au passage, que les Etats sahélo-sahariens ne sont pas dessinés n'importe comment. A la figure qui suit, il faudrait ajouter les prolongements méridionaux et septentrionaux. Ainsi un quadrillage se dessine-t-il avec l'héritage de la représentation zonale, sa mobilité vers le nord ou vers le sud que permettent justement les grands fuseaux de routes orientés selon les méridiens.

**Figure 2 : Des zones ou des fuseaux méridiens : la forme des territoires.**



Cette figure récemment reprise avec Olivier Walther (D. Retaille et O. Walther, 2011) pour introduire à l'actualité saharo-sahélienne, avait fait l'objet d'une modélisation assez radicale au moment de son établissement en 1989.



source : D. Retaillé (1989) redessiné (Retaillé-Walther 2011).

Malgré la généralité régionale, c'est donc à une autre échelle qu'il faut examiner le contact, là où il se réalise. Surprise alors, les catégories nomade et sédentaire s'embrouillent. Des nomades « ethniquement » sont sédentaires et des « sédentaires », toujours ethniquement parlant, sont mobiles. Ni le « genre de vie » ni la catégorisation un peu holiste ou du moins généalogique de l'ethnie ne conviennent à rendre compte des situations et surtout des liens qui font passer d'un pôle d'identification à un autre. Si l'espace est une étendue dans l'ordre sédentaire, il est intervalle, distance entre des lieux dans l'ordre de la mobilité. Ce qui précède veut dire que l'espace « nomade » même marginalisé ou repoussé aux marges de l'écoumène, n'est pas sans lien, au contraire, avec l'espace sédentaire. Le Sahel n'est pas alors un espace d'échange de zone à zone, de peuple à peuple, mais une fusion localisée d'au moins deux grands principes d'organisation de l'espace et d'exploitation du milieu : production et circulation. A Boulthoum qui a servi de paradigme au modèle, à la pointe nord du Koutous et au départ ou à l'arrivée de la piste qui conduit à Bilma puis en Libye vers le nord mais aussi au Nigeria et Kano au sud, ou vers le lac Tchad dans une moindre mesure, se rejoignent dans une concentration remarquable tous les éléments évoqués régionalement : les Touareg, les Toubou, les Peul, les Kanuri, les Haoussas, la piste nord-sud, le plateau et son peuplement de piémont dense, avec la part sédentaire du peuplement nomade...

Alors intervient, dans la construction théorique que je tente, une figure qui importe fort : l'Etat. Par fondation, et le mot a du sens, l'Etat est d'essence « sédentaire » pour reprendre les cadres généraux fixés plus haut ; il a le territoire comme base matérielle et symbolique, le territoire étant entendu comme étendue délimitée, exclusive mais aussi exhaustive, ce qui ressort des conférences de Westphalie (1648) dont on peut dire qu'elles fixent le canon de l'Etat moderne.

Comment faire tenir ensemble un paradigme du contact nomade/sédentaire comme il a été décrit plus haut et la construction de l'Etat comme forme spatiale. Plusieurs solutions ont pu être imaginées, dont la sédentarisation plus ou moins forcée des nomades déjà évoquée ou bien la prise du pouvoir d'Etat par des « nomades » généalogiques, sédentaires politiques etc. Nous pouvons décrire différentes formules possibles de la Mauritanie au Soudan et même à l'Ethiopie, sans parler de la Somalie). Ce n'est pas cette veine que j'exploiterai ici mais celle des espaces de représentation

qui se trouvent en arrière des prises de position ou des actions menées dans ce cadre imposé de l'Etat.

## **2.L'espace du contrat**

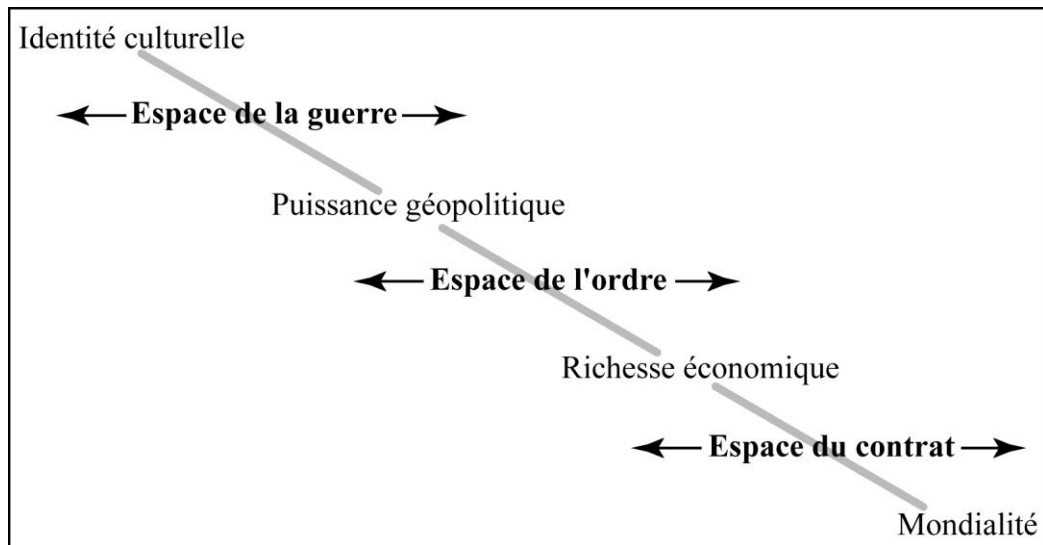
Puisque la géographie a été (est encore) une science royale comme la décrivent Deleuze et Guattari dans leur traité de nomadologie (un des textes de Mille Plateaux), en imposant un espace de représentation fixé dans l'ordre sédentaire qui aussi celui de « la » carte et de ses découpages, l'espace des nomades a été refoulé aux marges de l'écoumène et le contact nomades/sédentaires a été décrit comme un jeu de pression dans un sens ou dans l'autre selon les circonstances. Ibn Khaldoun était déjà plus subtil avec ses cycles mais en conservant la structure fondamentale du fixe.

A ce moment qui a suivi l'observation du contact des nomades et des sédentaires dans l'Est nigérien et où il apparaissait que les deux espaces n'en étaient qu'un dans la continuité permise par le mouvement, cela quel que soit la localisation du pouvoir de le contrôler, j'ai dû opérer une conversion thématique comme on dit dans le vocabulaire académique. Il fallait organiser de l'enseignement et de la recherche sur la nouvelle question de la mondialisation qui commençait à beaucoup préoccuper. C'était donc le tout début des années 90. Mon expérience nomade ne fut pas inutile et permit au contraire de poser ce problème autrement que dans un paradigme de crise, ce que « Le Monde, espace et systèmes » (1992) écrit en collaboration avec J. Lévy et M.-F. Durand, puis « Le monde du géographe » (1997) ont daté. Je ne suis malgré tout plus en accord avec ce qui apparaissait comme un investissement possible des concepts du nomadisme dans la compréhension de la contrainte de mobilité liée à cette fameuse « mondialisation » (Retaillé, 1998). C'est la faute à Rousseau, au Contrat social, à l'implicite territorial qui s'y trouve caché derrière l'Etat. Ce contrat social fondateur de l'identité collective suppose en effet quelques préalables anthropologiques : une culture commune, une énigmatique religion « civile » qui serait à la source de la souveraineté par volonté générale et un territoire qui en est le médiateur. Ce sont là les principaux ingrédients de ce « contrat » qui en appelle pourtant d'abord à la Nature et à la Raison.

En dépassant cette doctrine, les travaux portant sur la mondialisation ont permis d'avancer dans le traitement du problème de l'Etat dans un environnement dominé par la mobilité, et pour lequel l'équation de l'unité par l'exhaustivité et l'exclusivité ne se vérifie plus aussi simplement.

En transposant la réalité du lieu « sahélien » défini par la rencontre nomade/sédentaire en un site permettant le contrôle du mouvement, cela quel que soit le siège du pouvoir de le faire, il m'a semblé possible de décrire l'espace non pas comme étendue découpée en surfaces exclusives, mais comme un feuilletage (idée reprise à Deleuze et Guattari) tout comme les réseaux non hiérarchisés (rhizomes) qui n'entrent pas dans la démonstration à ce moment.

**Figure 3 : Un modèle de représentation de l'espace feuilleté**



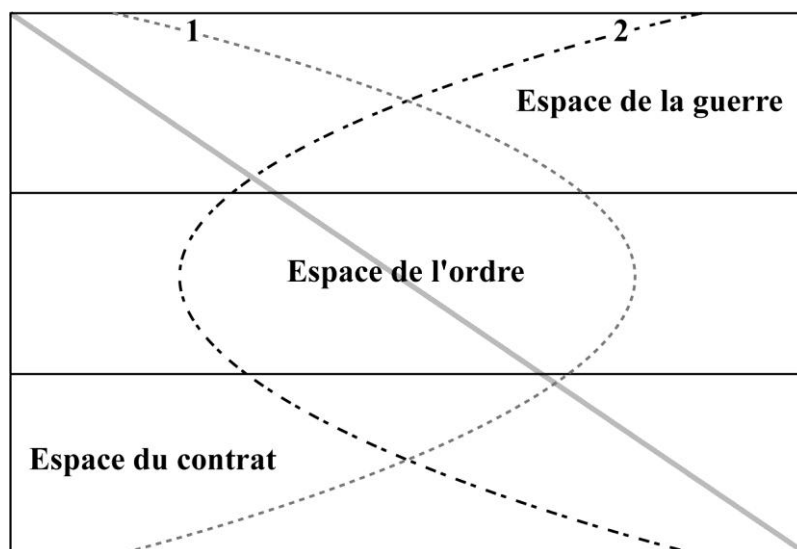
Le feuilletage simplifié pour décrire le monde mondialisé ou en cours de mondialisation, c'est-à-dire avec le Monde comme espace pertinent (un lieu) et non comme une idée ou une simple somme de tout ce qui est à la surface de la terre, comprend quatre strates : l'identité culturelle, la puissance géopolitique, la richesse économique, la mondialité (le niveau d'inscription dans l'unité globale). Tout cela rapidement dit. Mais déjà il apparaît que la « mesure » de ces « caractères » ne peut se prendre dans un seul registre, sinon par force et le plus souvent avec l'Etat comme base et modèle, c'est-à-dire par circonscription. C'est à ce moment qu'il apparaît nécessaire de revenir à l'objet géographique de base : le lieu qui se manifeste sur un plan de contact (espace de la guerre, espace de l'ordre, espace du contrat).

A partir de l'exemple sahélo-saharien et de la mobilité des croisements ou des rapprochements qui font lieux, pouvant changer de site pour conserver la centralité et justement la possibilité de garder le contact, d'assurer les passages ou la circulation malgré des circonstances changeantes et même incertaines, j'ai pu proposer que le lieu (et non le site) se présentait comme une saillance, la mise en interaction réciproque de champs différents comme l'identité culturelle (ou généalogique), la puissance géopolitique, la richesse économique, ou la mondialité. Les lieux surgissent donc en réponse à un signal qui peut provenir d'une mobilisation de l'identité culturelle, de l'affirmation de la puissance et de la capacité à contrôler l'espace géopolitique, de l'exploitation d'une ressource dans le système d'échange, ou d'une position mondiale dont les effets rétroactifs seraient avantageux en termes de concentration de valeurs symboliques ou matérielles, ou les deux à la fois.

Evidemment, les lieux saillants ne sont pas seulement d'identité culturelle ou de puissance géopolitique ou encore de richesse économique, ni de mondialité. Ils sont de tout à la fois, mais la saillance d'un déclenchement peut être d'abord culturelle, géopolitique, économique etc.

La traduction de cette définition du lieu par-delà le site qui l'accueille, est un profil montrant comment un lieu, combinaison changeante, est plutôt attaché à un champ ou à un autre. Au lieu, les différents champs se croisent.

**Figure 4 : Profils de lieux**



Les courbes dessinent des profils de lieu, la diagonale désignant la forme lisse du lieu monde « apaisé » et parfaitement unifié. La courbe 1 pourrait représenter un lieu référant plutôt à l'Etat et peu aux identités culturelles ni au Monde, une ville capitale d'un Etat peu branché sur le mouvement de globalisation (La Havane par exemple, quoi que) ; la courbe 2 représenterait quant à elle un lieu de contestation du système de partage étatique en s'appuyant à la fois sur la mobilisation de l'identité culturelle, relayé en cela par un mouvement mondial de sympathie et même, pourquoi pas, les institutions internationales (un lieu de la revendication des peuples autochtones, disons le Nunavut par exemple).

Que sont alors ces espaces de la guerre, de l'ordre et du contrat ?

Dans la géographie maniaque du découpage, des pays, des régions, des provinces, des zones sont définis par une délimitation permettant de les isoler et de les identifier. Ainsi peuvent être juxtaposées sur une même carte, des entités spatiales qui seraient tantôt définies par leur morphologie (un massif montagneux), la densité de l'occupation humaine, l'attraction d'un pôle urbain. Ce qui est fautif méthodologiquement, la carte virtuelle du système mondial d'affrontement proposée par Huntington dans les années 90, présentant cette erreur grossière qui invalide la thèse. On ne peut pas tantôt repérer une entité géographique par un caractère dominant relevant d'un champ et sa voisine par un caractère dominant relevant d'un autre, avec entre les deux une limite franche comme si identité culturelle, puissance géopolitique, richesse économique et mondialité devaient s'accorder parfaitement. Je propose donc de passer par des espaces d'intégration : entre l'affirmation territoriale d'identités culturelles et l'Etat stabilisé, réducteur des identités individualisantes, il y aurait l'espace de la guerre, du réglage par la violence ou en force. Entre l'affirmation de la puissance géopolitique avec l'Etat comme instrument et non plus comme transcendance identitaire (la Nation) d'une part et la contribution au système d'échanges producteur de richesse, l'espace de l'ordre est garanti par les institutions internationales diverses mais

s'organise toujours autour de l'Etat. Enfin, l'espace de la mondialisation entre l'espace économique globalisé comme l'on dit, et la reconnaissance d'une unité mondiale (la question écologique globale, la paix générale, la circulation plutôt que les migrations) suppose un nouveau « contrat » dépassant la fiction du contrat social qui est à la base de l'Etat moderne et prenant en compte la définition de biens mondiaux communs, de savoirs partagés etc. ce qui suppose de reprendre totalement la question de l'universel sans faire appel à la fiction de l'intérêt général qui appuie l'idée de Contrat social comme Rousseau le définit. Parce que vous l'aurez remarqué, chez Rousseau comme chez tous les contractualistes, le territoire préexiste. Ce qui ne se peut. C'est l'effet d'un système de connaissance fondé sur la sédentarité des entités sociales.

L'utilisation du concept de contrat pose problème à cette étape. Une autre formule comme « espace négocié » pourrait prendre en charge à la fois la réalité biophysique de l'espace géographique et la projection de valeurs symboliques en passant par les réalisations humaines matérielles localisées mais fortement soumises à des mouvements de toutes sortes. Alors l'espace du contrat (social) serait l'espace de l'ordre, sans ambiguïté. Et l'espace négocié en permanence pourrait devenir l'espace mobile. Nous n'y sommes pas encore.

Quoi qu'il en soit du pointage conceptuel que rend nécessaire la définition de ce dernier espace d'intégration, il reste encore à réaliser l'intégration des trois espaces de la guerre, de l'ordre et de la négociation. Ce n'est possible que sur la base du lieu comme il est défini plus haut, distinct du site et de la localité (pour mémoire le site désigne le cadre matériel du lieu et la localité l'histoire enregistrée en mémoire des lieux attachés au site). Site et localité attirent fatalement les lieux du fait des divers investissements accumulés, mais il faut conserver l'idée que les lieux ne surgissent qu'à la condition que se croisent là des mouvements appartenant, pour simplifier, aux quatre champs du modèle. Ainsi un site peut-il accueillir plusieurs lieux successifs à la journée, à la semaine, au mois à l'année ; et un même lieu (le même croisement d'ingrédients) se produire dans des sites différents. Là nous passons à l'espace mobile et pouvons revenir aux leçons sahéliennes de l'espace nomade.

### **3.L'espace mobile**

Le passage de l'espace nomade à l'espace mobile n'a été possible que par une redéfinition du lieu, distinct du site et de la localité. Le lieu c'est là et quand il se produit quelque chose du fait de l'entrée en interaction réciproque d'éléments dispersés se trouvant réunis (le croisement). J'en avais tiré une formulation assez brutale : le lieu ne se définit ni par la dimension d'un objet, ni par une localisation qui ne lui donne pas de substance, mais par une propriété : la distance annulée (Retaillé 1997). L'annulation de la distance place le lieu dans le registre de la circonstance même si le site et/ou la localité qui l'accueillent sont placés dans la durée. Augustin Berque (1997) remarque que l'intraduisible français « y » désigne cela comme dans les formules « il y est » ou « il y a ».

Dans l'espace nomade (comme dans l'espace mobile dont je cherche les propriétés), les lieux paraissent et peuvent disparaître ou se transformer ou se déplacer égaux à eux-mêmes (les mêmes se retrouvent ailleurs pour faire la même chose) ou différents. Cette plasticité du lieu est une forme de résistance à l'incertitude ; il est toujours possible de se rattraper sauf quand les dispositifs spatiaux sont fixés, que les « habitants » sont assignés à résidence ou les mouvements contrôlés. Lorsque même les zones d'exploitation sont arrêtées par voie légale et par blocs entiers (par exemple la limite entre les zones pastorale et agricole), c'est l'ensemble de l'espace géographique qui se trouve fixé, parfaitement incompatible avec la réalité de la mobilité, le mouvement contrôlé dans l'espace

sédentaire fixe étant réduit à n'être qu'un **déplacement**. La connotation péjorative du terme est assez significative de la référence sédentaire.

Reprenons donc la situation sahélienne dont nous avons poussé le modèle zonal jusqu'à ces ultimes possibilités explicatives (supra). Même en faisant intervenir un balancement zonal selon les années ou les périodes, l'existence d'une zone peut être mise en cause du point de vue des modes d'occupation de l'espace et d'exploitation des milieux. En tout cas, la mobilité nécessaire à la survie tout simplement, valable aussi bien pour les dits sédentaires que pour les dits nomades, assortie d'une autre manière de définir le lieu, conduit à revoir la définition de l'espace géographique. La structure spatiale sahélienne est fondée sur deux éléments principaux : la piste (en fait un fuseau) et le croisement qui peut-être un marché, une « oasis », un village ou une ville.

Le mouvement de balancement zonal décrit en premier point est alors mieux rendu par la mobilité des lieux le long des pistes représentées strictement méridiennes sur la figure 2. L'important dans le mouvement, c'est que la chaîne ne soit pas rompue où que se pratique telle ou telle activité. Les lieux peuvent donc glisser de site en site selon des rythmes réguliers ou selon une périodicité désordonnée. L'essentiel tient dans la solidarité qu'assure la ligne. Ce n'est d'ailleurs pas tout. Alors qu'il semble que la structure primordiale soit la traversante transsaharienne, on peut se rappeler que la route dominante a elle aussi pu se déplacer de l'Ouest à l'Est depuis la période almoravide jusqu'à la fin de la résistance sénoussiste pour ensuite laisser place à la trame coloniale.

Cette mobilité des lieux et des routes qui assurent la même fonction, mais pas toujours aux mêmes périodes, ensemble, en complémentarité, en concurrence ou en secours, répond à l'incertitude. La fixation sédentaire, le développement exclusivement conçu comme l'augmentation de la production agricole par investissement et intensification présentent alors de gros risques. Face à cela, l'hypothèse de l'espace mobile contre celle de la crise (migration, sédentarisation, exode rural etc. qui sont tous de référence sédentaire), présente l'intérêt de proposer un autre espace de représentation donc un autre espace de jugement et d'action.

C'est d'abord l'idée de circulation, comme elle s'est imposée dans l'étude des migrations (Simon, 2008) qui a lancé de nouvelles réflexion sur le mouvement, mais il ne s'agissait que des mouvements des hommes. Avec la mutation des mouvements migratoires multipliant les aller retours et avec les diasporas, il a fallu admettre qu'il y avait plus circulation que migration. Or cela rejoint ce que nous observons dans les espaces nomades qu'il faudrait, à partir de ce moment, appeler mobiles puisque les « sédentaires » sont aussi concernés. Les « déplacements » sont provisoires, relèvent de la circulation sans qu'un ordre général puisse y être décelé. Dans les grandes dimensions comme dans la grande proximité les va et vient s'imposent ; et les va et vient ne lient pas toujours les mêmes places mais visent les mêmes résultats : faire lieu. Il s'agit bien de mobilité quand les boucles ne se referment pas et que l'espace s'ouvre de nouveau après une longue période dominée par le découpage et l'enfermement.

Des différences importantes séparent évidemment la circulation des hommes de celle des objets et du mouvement d'information affectant les références à partir desquelles se dégagent des choix rationnels d'activités et de leurs localisations. L'espace mobile sert à leur articulation par la continuité de sa forme. Qu'est-ce donc finalement que cette forme dont l'idée a pu sortir de la plasticité de l'espace sahélo-saharien? Par une réponse trop rapide mais pourtant la plus englobante, il faut admettre que c'est une forme de l'espace des représentations (et non pas des représentations

de l'espace), tout proche d'espace méthodologique. C'est en cela que la proposition théorique de l'espace mobile en lui-même diffère du territoire circulaire d'Alain Tarrier (2000) et même de la structuration par la mobilité à travers des espaces par ailleurs donnés (J. Urry, 2005).

Prenons l'opposé, pour l'exemple, qui sera mieux perçu par habitude et apprentissage. L'espace géographique, en régime de science normale, est un espace fixe pouvant être animé de mouvements qui ne sont que des déplacements, on l'a déjà dit. La référence est fixe, c'est la surface de la terre abstraite en un système de coordonnées qui donne à chaque localisation une valeur absolue. Les localisations relatives des lieux les uns par rapports aux autres passent par le système de représentation, l'espace de représentation qu'est « la » carte d'enregistrement. On peut toujours la déformer par le temps, le coût, les anamorphoses en tous genres : la carte reste à la base de l'espace des représentations. Comme diraient certains, la carte est le territoire au moins une icône brandie comme preuve. L'espace des représentations est donc une affaire d'autorité, la carte étant un argument.

Si l'espace mobile est, de la même manière, un espace de représentation, il ne relève pas d'une telle autorité mais plutôt de la négociation évoquée plus haut. Qu'il s'agisse des délocalisations-relocalisations d'activités dans l'espace du capitalisme écartelé entre fin du fordisme et post-fordisme, qu'il s'agisse du fonctionnement de la planète financière que l'on voudrait présenter comme une anomalie malsaine alors qu'il n'est que la stricte application rationnelle de la capacité de mouvement, ou qu'il s'agisse encore de raids invisibles à travers le désert jusqu'à la saillance du lieu au milieu du monde qui ne l'attend pas, dans tous les cas l'espace est mobile au sens où son ordre est sans cesse remis en cause.

Prenons l'exemple de la délocalisation-relocalisation. Les mots mêmes sont significatifs d'une référence fixe et signalent une crise. Mais du point de vue de l'entreprise, c'est le même lieu dans un autre site. Les lieux sont mobiles.

Prenons l'exemple de la circulation de la capacité d'investir. Le capital, à la fraction de seconde près, se trouve là (souvent un lieu virtuel d'ailleurs) où le retour est maximal. Les lieux sont éphémères.

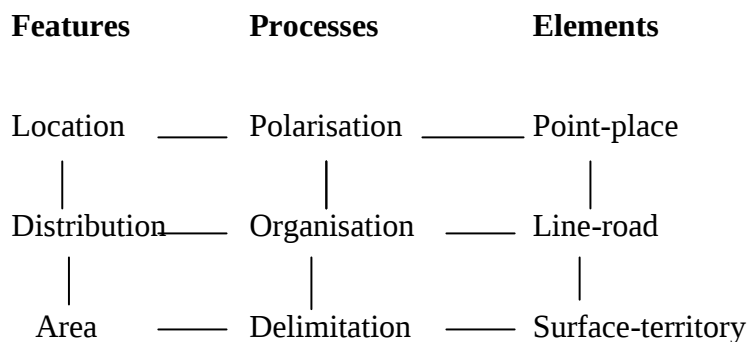
Prenons l'exemple du raid. Les lieux sont incertains jusqu'au dernier moment.

L'absence de prédictivité caractérise l'espace mobile lorsqu'il est observé à l'aune de l'espace fixe. Il n'existe pas de règle à son organisation, sinon celle de l'invention permanente puisque le mouvement est premier et non les lieux « toujours déjà là » et définitivement fixés. Malgré les nombreuses routines, l'espace du nomadisme et de l'adaptation à l'incertitude, appris au Sahel, appartient à ce genre inconfortable dans un premier temps, mais tellement riche si l'on veut bien se libérer des carcans d'une trop petite géographie. Ce carcan est posé dès son axiomatique formulée comme un syllogisme que je dois répéter ici :

1. L'espace est différencié
2. En un lieu il ne peut y avoir qu'une seule chose
3. Deux lieux sont nécessairement espacés.

Rien de cela ne peut admettre la définition du lieu qu'impose le nomadisme ou la mobilité. Mais avant cela, quelques contradictions internes y gisent. Comment affirmer, comme dans la première prémisses, que l'espace est différencié alors que sa référence ne l'est pas (le graticule quadrillant la surface de la terre) ? Qu'est-ce qui est d'abord ? L'espace de représentation ou la représentation de l'espace ? Et comment se peut-il qu'une différence paraisse sans un mouvement qui permette la rencontre d'au moins deux choses en un seul lieu (en vérité il en faut au moins trois comme la triangulation le montre). C'est cette rencontre qui fait le lieu à moins d'opter pour une conception essentialiste voire aristotélicienne du lieu. La conclusion, quant à elle, suppose l'existence d'une seule échelle et d'une seule métrique. Cette axiomatique bien intégrée, presque intouchable, a produit le paradigme qui est à la base de l'analyse spatiale.

**Figure 7 : Le paradigme spatial du fixe**



*Source: Retraillé repris Retraillé-Walther, SJTG, 32, 2011 p. 85-101*

Le système peut se lire dans tous les sens. Mais puisque nous sommes partis de l'espace des représentations et de la carte qui le contraint, commençons par la colonne de droite. Sur une carte, la figuration se résume à trois séries d'éléments : des points, des lignes et des surfaces. Il suffit d'observer les légendes. Ces éléments structuraux se montrent à travers des caractères mesurables : des localisations dans le système de coordonnées, une répartition de ces localisations qui expriment les distances séparant les localisations (courtes distances = densité ; longues distances = extensivité etc.), enfin ils se montrent à travers l'étendue des caractères discrétisés comme homogènes qui est l'équivalent de l'objet géographique.

Méthodologiquement, l'on peut dire que ce travail sur les caractères qui s'achève par le dessin de l'étendue (le travail statistique et cartographique) aboutit à mettre en évidence une limite (la discrétisation est une opération de délimitation) qui rend visible une organisation ou une disposition autour d'un lieu de référence polarisant le caractère, sa plus forte intensité, le centre qui doit être un point dont les influences passent par des « lignes » jusqu'à couvrir une surface. La boucle se referme. Voilà l'opération un peu tautologique et par ailleurs assez nominaliste que l'on appelle analyse géographique, même habillée d'un appareillage scientifique via la mathématique de l'espace et la statistique des choses localisées que les SIG prennent parfaitement en charge.

Avec l'espace mobile, cette mécanique s'enraye. Il n'y a plus de repères fixes permettant d'accrocher des caractères traités par une opération ontologiquement douteuse : l'association d'ordres très différents du réel dans le lit de Procuste de la carte. Une autre axiomatique est nécessaire imposée par le passage au paradigme de la mobilité.

**Figure 8 : Le paradigme de l'espace mobile**

| Movement    |       | Limit     |       | Form            |
|-------------|-------|-----------|-------|-----------------|
| Expansion   | _____ | Confines  | _____ | <i>Frontier</i> |
| Contraction | _____ | Threshold | _____ | Range           |
| Exchange    | _____ | Horizon   | _____ | Place           |

*Source: Retraillé repris dans Retraillé Walther, SJTG, 32, 2011, p. 85-101.*

Ce tableau n'est certainement pas définitif mais au moins sa lecture doit-elle débiter par la gauche si le mouvement est premier. Or, le mouvement est premier sans quoi il n'y a pas d'espace mais seulement des lieux naturels à côté de lieux naturels à la manière d'Aristote. Nous pouvons décrire ce mouvement comme un étalement ou comme un resserrement et, dans le cas d'une relative stabilité des lieux autour de sites ou de localités (selon le vocabulaire donné plus haut), comme un échange qui perpétue le mouvement dans un système spatial ressemblant furieusement à l'espace du marché globalisé.

Le mouvement premier désigne ses propres limites.

L'étalement s'éteint aux confins, ouvert vers l'extérieur indéfini mais fermé à l'intérieur sur ce qui initie le mouvement d'étalement. La forme spatiale pourrait en être ce qu'en anglais on appelle *frontier* comme le front pionnier. C'est une première concession à l'évolutionnisme qui justifie le mouvement conquérant et peut-être même à la sédentarité intégratrice. On notera, cependant, que l'étalement peut prendre des valeurs différentes selon qu'il s'agit d'une dispersion (libre) ou d'une fuite (contrainte).

Le resserrement dont la description et la mesure me satisfont le moins doit encore être travaillé. Il exprime la densification et l'on peut y reconnaître au moins deux niveaux de valeur avec la concentration, négative, ou le rassemblement, positif. Mais je n'arrive pas à nommer la limite de ce processus. Par défaut je l'appelle seuil. Son étendue est sa portée comme capacité d'identification au centre.

L'échange annule distanceau croisement destrajets d'objets, d'informations, forcément portés les uns et les autres, par des individus plus ou moins liés à d'autres, selon des contrats fort divers, de l'identité fondamentale héritée jusqu'à l'aubaine de la circonstance, en passant par le calcul utilitariste très raisonné... tout est possible. Le lieu sera donc la pièce centrale du paradigme avec la définition que je lui ai donnée. Là se produit cet échange qui n'est pas forcément marchand. Mais une fois le monde bouclé, quand il n'est plus possible de déplacer sa tente pour aller ailleurs, au-delà des confins vers la limite incertaine de l'écoumène, la poursuite du mouvement désigne une autre forme de la limite : l'horizon.

On connaît bien le caractère fuyant de l'horizon. On se dit moins souvent que la terre est ronde et le monde avec elle. C'est-à-dire que dans le paradigme du fixe, nous faisons toujours comme si la terre était plate et l'horizon posé à l'infini autour d'un centre. La mondialisation et le Monde

comme espace pertinent nous apprennent au moins cela : l'horizon n'est pas l'infini. Au fur et à mesure qu'il fuit vers l'avant, il s'ouvre vers l'arrière. L'horizon dont il est question, avec le lieu comme circonstance par croisement permettant l'échange, cet horizon là est celui des possibles du fait de la mobilité de l'espace. L'espace mobile, comme espace des représentations, devient l'espace indéfini du surgissement des lieux selon des circonstances plus ou moins maîtrisées. Dans ce plus ou moins se loge le pouvoir de maîtriser le mouvement, c'est-à-dire la capacité de produire un espace de représentation valorisant la capacité d'habiter partout, même subrepticement. Etre partout chez soi même en passant. Les nomades nous l'ont appris.

Le monde des sédentaires, avec son espace des représentations, s'impose encore à nos manières de penser. Mais les pratiques, même différenciées des sédentaires que nous sommes tous, valorisent de plus en plus le mouvement. Et le mouvement des références que ce paradoxe souligne, introduit le besoin d'admettre, non par doctrine mais par obligation de bilan, que le nomadisme n'est pas une métaphore bonne à décrire le nouveau monde du géographe. A la condition de passer par une autre axiomatique de l'espace.

Une axiomatique, bizarrement et contrairement à la définition primitive qu'on en donne, n'est pas posée d'abord sinon dans la répétition et la vérification des formules déjà établies. Au moment d'un changement de paradigme, elle paraît après. Quelle est donc l'axiomatique d'un espace mobile des représentations ? Quelles sont les conditions de sa possibilité. ? Nous avons au moins retenu que le mouvement est premier et peut seul différencier l'espace ; nous avons aussi pu confirmer que le lieu était le rassemblement de plusieurs choses dans la même localisation, un croisement ; enfin, l'espace (mobile) est ouvert.

## Bibliographie

AMSELLE J.-L., 2011, « Méfions-nous de l'idéologie du nomadisme », *Le Monde*, 24juin.

AMSELLE J.-L., 2010, *Rétrovolution*, Paris, Stock.

BERQUE A., 1997, *Etre humain sur la terre*, Paris, Gallimard.

BOURGEOU A., 1995, *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistances*. Paris, Karthala.

BOURGEOU A., 1999, *Horizons nomades en Afrique sahélienne*, Paris, Karthala.

DELEUZE G. et GUATTARI F., « Traité de nomadologie », *Mille Plateaux*, Paris, Editions de Minuit, p. 434-527.

DURAND M.-F., LEVY J., RETAILLE D., 1992, *Le monde, espaces et systèmes*, Paris, Presses de Sciences Po.

GALLAIS J., 1975, *Pasteurs et paysans du Gourma, la condition sahélienne*. Paris, CNRS.

GOTTMANN J., 1952, *La politique des Etats et leur géographie*, Paris, Armand Colin.

RETAILLE D., 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po.

RETAILLE D., 1998, « Concepts du nomadisme et nomadisation des concepts », dans KNAFOU R., *La planète nomade*, Paris, Belin, p. 37-58.

RETAILLE D., 2011, « Du paradigme sahélien du lieu à l'espace mondial mobile », *L'Information géographique*, mars, p. 71-85.

RETAILLE D. et WALTHER O., 2011, « Guerre au désert, la reconversion des savoirs nomades », *L'Information géographique*, septembre, p. 51-68

SIMON G., 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin.

TARRIUS A., 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes : mobilités, identités, territoires*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.

URRY J., 2005, *Sociologie des mobilités*, Paris, Armand Colin.